



## Assurance remboursement d'un dégat des eaux

Par **LUCIELLE**, le **29/10/2015** à **21:39**

**[fluo]Bonjour,[/fluo]**

*politesse obligatoire sur le 1er message.*

Suite à un dégât des eaux dans une chambre un expert est passé il a fait établir un devis pour les réparations.

Après de longs mois d'attente il m'a enfin fait une proposition soit de faire exécuter les travaux par cet artisan soit de m'indemniser à hauteur de 70% puis le solde de 30% à réception des factures.

Il s'agit d'une fuite au niveau du toit (non remboursée) par l'assurance et le remboursement de dégâts d'un plafond et un mur d'une chambre.

J'aurais préféré obtenir la somme totale (du devis accepté par l'expert) ce qui me permettrait de faire réparer par un petit artisan le toit et cette chambre.

Un expert d'assurance a-t-il le droit de ne pas me rembourser le montant total du devis? A-t-il le droit de garder 30% du devis si je ne présente pas les factures.

**[fluo]Merci,[/fluo]**

*autre formule de politesse obligatoire.*

Par **chaber**, le **30/10/2015** à **07:11**

bonjour

[citation]Après de longs mois d'attente il m'a enfin fait une proposition soit de faire exécuter les travaux par cet artisan soit de m'indemniser à hauteur de 70% puis le solde de 30% à réception des factures[/citation] Tout à fait normal C'est précisé dans votre contrat

[citation]Il s'agit d'une fuite au niveau du toit( non remboursée)[/citation] L'assurance ne prend jamais en charge la cause du dommage mais seulement les conséquences

[citation]Un expert d'assurance a-t-il le droit de ne pas me rembourser le montant total du devis? A-t-il le droit de garder 30% du devis si je ne présente pas les factures.[/citation]

l'expert chiffre les dommages en fonction du contrat; mais c'est l'assureur qui paie.

[citation]J'aurais préféré obtenir la somme totale (du devis accepté par l'expert) ce qui me permettrait de faire réparer par un petit artisan le toit et cette chambre.[/citation] Comment pourriez vous justifier les factures de remises en état?